

Le dossier en bref

Préparé par le secrétariat général du Conseil, sous la direction du président du COR

Pourquoi ce sujet ? Depuis la révision des cibles de long terme de la productivité horaire du travail retenues dans le cadre des projections financières du système de retraite en novembre 2021, de nouvelles thématiques sont apparues dans le débat public et des travaux ont été publiés portant sur l'impact de la transition environnementale, de l'intelligence artificielle et du télétravail sur la productivité. Ces nouveaux éléments sont portés à la connaissance des membres du COR afin d'alimenter leurs réflexions dans la perspective d'une éventuelle révision des cibles de long terme pour le rapport annuel 2024.

I. Le rythme d'évolution de la productivité a ralenti continûment en France depuis le début des années 1960 comme dans les autres pays européens

- **Comment a évolué la productivité depuis un siècle ?** Après le rattrapage faisant suite à la deuxième guerre mondiale, marqué par des taux de croissance de la productivité horaire du travail très dynamiques, le rythme d'évolution de la productivité a baissé continûment en France depuis le début des années 1960 comme dans les autres pays européens. Depuis environ quinze ans, le rythme de croissance de la productivité horaire du travail atteint des niveaux significativement très faibles et ce ralentissement est constaté pour tous les pays suivis par le COR, alors même qu'ils n'en sont pas tous au même stade d'avancement et qu'ils n'ont pas tous les mêmes cadres institutionnels et réglementaires (**document n°3**).
- **L'évolution de la productivité française post-covid est-elle singulière ?** La crise sanitaire a conduit à un nouveau décrochage de la productivité horaire, notamment en France, qui connaît à cet égard une évolution de la productivité post-covid singulière, avec un ralentissement plus marqué que dans les autres pays développés (**document n°2**). Cette singularité française pourrait s'expliquer par une correction du déséquilibre préexistant entre un niveau de productivité du travail relativement élevé et un taux d'emploi en dessous de la moyenne des économies avancées. L'augmentation récente de l'emploi portée notamment par l'essor de l'apprentissage conduit à rapprocher le niveau français de la production par personne en âge de travailler au niveau des autres pays mais cette convergence est obtenue au prix d'une dégradation temporaire de l'évolution de la productivité.

II. L'intelligence artificielle (IA) devrait constituer un moteur pour la croissance mais l'ampleur des effets attendus dépendent des politiques publiques en termes d'éducation et de concurrence.

- **Quels impacts de l'IA sur l'emploi ?** Philippe Aghion, Céline Antonin et Simon Bunel (**document n°4**) constatent que la robotisation réduit l'emploi global au niveau des zones d'emploi et que plus le niveau d'études est bas, plus l'effet négatif de l'exposition aux robots est élevé. Ceci suggère que des politiques inadaptées concernant le marché du travail et l'éducation pourraient réduire l'impact positif de l'IA et conduire à des effets délétères sur l'emploi.
- **Quels impacts attendre de l'intelligence artificielle (IA) sur la productivité ?** Les révolutions technologiques ont des effets positifs sur la croissance à condition que les institutions et les politiques publiques en matière de concurrence s'adaptent. A partir de données américaines, Ph. Aghion et ses coauteurs constatent que les TIC et l'AI ont favorisé un phénomène de concentration : certaines grandes entreprises dominent le marché, augmentent leurs marges et font obstacle à l'accès et/ou à l'innovation des autres entreprises freinant ainsi les gains de productivité attendus.

III. La transition climatique devrait peser sur la productivité au moins à court terme mais pourrait avoir des effets positifs à long terme selon les politiques mises en œuvre

- ***Quels effets des réglementations environnementales à court-moyen terme sur la productivité ?*** D'après le rapport établi par J. Pisani-Ferry et S. Mahfouz (**document n°5**), dans les 10 ans à venir, la décarbonation va appeler un supplément d'investissements d'ampleur (plus de deux points de PIB en 2030, par rapport à un scénario sans action climatique). Bien entendu, ce supplément d'investissement aura, via la demande, un effet positif sur la croissance effective. Mais il ne devrait pas augmenter le potentiel de croissance de l'économie parce qu'il va s'agir d'économiser les combustibles fossiles plutôt que d'augmenter les capacités de production. En revanche, le financement de ces investissements va probablement induire un coût économique et social car la transition impliquera temporairement un ralentissement de la productivité de l'ordre d'un quart de point par an et nécessitera des réallocations sur le marché du travail.
- ***Quels impacts de la transition climatique sur la productivité à plus long terme ?*** D'après l'hypothèse émise par Michael Porter au début des années 1990, des réglementations environnementales bien conçues, en encourageant l'innovation, pourraient permettre des gains de rentabilité et de productivité supérieurs sur le long terme au coût de ces politiques (**document n°5bis**). Ainsi, l'enjeu pour le décideur est d'identifier les politiques susceptibles de déclencher et d'accompagner la transition énergétique qui génèrent possiblement un impact positif sur le taux de croissance de la productivité à long terme, tout en minimisant l'impact négatif de court terme sur la productivité (document n°6).

IV. L'extension rapide du télétravail devrait permettre d'accroître le niveau de productivité

- ***Quels gains en termes de productivité attendre de l'essor du télétravail ?*** À partir des données d'une enquête de la Banque de France auprès des entreprises françaises et d'informations détaillées sur leur bilan et comptes de résultats, le **document n° 7** montre que les entreprises ayant eu davantage recours au télétravail en 2019 sont en moyenne plus productives et ont globalement mieux résisté à la crise. Elles sont également plus grandes et relativement moins capitalisées, même si les immobilisations en matériels informatiques et en capital incorporel (marques, logiciels...) y sont plus élevées que dans les autres entreprises. Les estimations permettent d'évaluer qu'une augmentation globale importante du recours au télétravail à long terme pourrait améliorer d'environ 10 % le niveau de la productivité. Une fois cette marche d'escalier franchie, la croissance de la productivité ne devrait plus être impactée.
- ***Quelle quotité de travail à distance est optimale en termes de gains de productivité ?*** Le volume de télétravail a un impact sur l'ampleur des effets. Ainsi, d'après le **document n° 8** qui analyse les résultats d'une enquête lancée par l'OCDE en octobre 2020 auprès des dirigeants d'entreprise et des salariés de 25 pays, le volume idéal de télétravail est estimé en moyenne à 2-3 jours par semaine, ce qui est cohérent avec l'idée que les avantages (moins de déplacements domicile-travail, moins de distractions, etc.) et les inconvénients (détérioration de la communication, moindres échanges de connaissances, etc.) s'équilibrent à un niveau intermédiaire d'intensité de télétravail.

V. Dans le cadre de l'exercice européen 2024 de projections financières des pensions de retraite, l'hypothèse d'évolution de la productivité à long terme pour la France a été abaissée à 1,3 %

- ***Quelle cible de productivité de long terme a été retenue pour l'exercice européen 2024 de projections financières des pensions de retraite ?*** Le Comité de politique économique a mis en place un groupe de travail sur le vieillissement (Ageing Working Group (AWG)) chargé de présenter tous les trois ans des projections d'évolution à long terme de toutes les dépenses publiques liées à l'âge (dont les retraites). La 8ème édition du rapport sur le vieillissement est prévue pour 2024. Pour la France, l'hypothèse d'évolution de la productivité horaire a ainsi été revue à la baisse par rapport à l'exercice de projections précédent (2021) et s'établit désormais à 1,3 % en moyenne annuelle (contre 1,5 % dans le précédent exercice).